

Deuxième phase pour les TRAVAUX DU GRAND PONT de la Bléone

Après la réfection des berges de la Bléone, les travaux réalisés par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB) à la demande de la ville de Digne-les-Bains, entrent dans leur deuxième phase.

« L'objectif étant de sécuriser le centre urbain de Digne-les-Bains vis-à-vis du risque d'inondation, en prévention de la crue centennale de la Bléone », précise Michel Blanc, conseiller municipal et vice-président du SMAB. « Nous avons du prendre en charge la gestion des digues », (loi Gemapi), « à ce titre, nous avons des obligations à assumer en matière d'entretien et de surveillance des ouvrages ». Ainsi, après que plus de 900 mètres de digues aient été confortés, ce sont les travaux d'abaissement du seuil bétonné sous le vieux pont qui ont débuté le 16 juillet dernier. Ils devraient se prolonger

jusqu'à la mi novembre. Une fois retiré le béton existant, « le seuil sera entièrement reconfiguré à un niveau plus bas de un mètre sous les trois arches, pour permettre aux gravières

Un ouvrage historique

Le premier pont construit en 1441 sur la Bléone se trouvait au même emplacement que l'actuel. « Pont mixte », il était constitué d'une passerelle avec des piles en pierre et des planches en bois. En 1671, un grand pont en pierre sera construit. Malmené sous l'effet des crues pendant près de deux siècles, les piles et les arches seront remplacées par des passerelles en bois sur palées (rang de pieux en mêlèze des Alpes enfoncés dans le sol), soit reconstruites à l'identique. Le pont actuel en maçonnerie, voûté de 115,40 mètres, a été achevé en 1867.

accumulés en amont d'être évacués naturellement pendant les crues », explique Alexandre Yarcin, président du SMAB. En parallèle, deux canalisations d'eau potable traversant le Bléone, seront remplacées à 4,50 mètres de profondeur. Estimés à 1,7 millions d'euros HT autofinancés par Provence Alpes Agglomération (propriétaire du seuil) et par la ville de Digne-les-Bains (propriétaire des digues), les travaux sont subventionnés à hauteur de 77 % par l'union européenne et par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée. Un montant de 450 000 euros a d'ores-et-déjà été engagé.

Des piles en mêlèze

Entre 1970 et 2002, ce sont plus de 150 000 m³ par an de gravières qui ont été extraits du lit de la Bléone. Des



prélèvements nécessaires au développement économique et à la construction d'équipements, qui ont conduit à un creusement du lit, et ont eu pour conséquences l'effondrement d'une des piles du grand pont de Digne en 1973. L'ouvrage historique présente « un état satisfaisant ». Il a néanmoins été mis sous surveillance électronique. Un système de sismographie permet d'analyser en continu

les mouvements et les oscillations pendant les travaux. « Mais il sera maintenu pendant quelque temps », précise Michel Blanc, « par sécurité ». Le programme des travaux se poursuivra par la suppression du seuil du pont des chemins de fer de Provence et celui de la canalisation d'eaux usées de Gaubert.

Bernard ALGROT